

## Pêcher



### Maturité

**Languedoc :** Récolte en cours de Big Bang, Diamond Bright, Turquoise, Garaco, Coraline, Patty, Lorinda...

**Roussillon :** Récolte de variétés précoces

### Oïdium

**Languedoc :** Observation de symptômes d'oïdium dans quelques vergers, notamment ceux ayant subi des dégâts de cloque, et dans des jeunes vergers.

**Roussillon :** Quelques dégâts sur variétés sensibles et dans les secteurs sensibles sont observés. C'est la fin de la période de sensibilité pour toutes les variétés sur fruits.

Il se développe sur feuilles occasionnant des dégâts.

### Maladies de conservation / moniliose

Il est important de mettre en œuvre des mesures prophylactiques pour que la lutte soit efficace : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.

### Acariens

**Languedoc :** Premières observations de formes mobiles dans quelques parcelles. Contacter les services techniques.

### Puceron vert

**Languedoc :** Quelques foyers épars sont encore observés.

Présence de pucerons ailés.

Attendre leur migration.

### Bactériose (Xanthomonas)

**Languedoc :** Premiers symptômes observés sur feuilles uniquement depuis mi juin, dans les parcelles à historique *Xanthomonas*.

Rappel : la dissémination de la maladie se fait très facilement par le matériel et par le personnel.

Dans les zones touchées, il est donc impératif de :

- réaliser les interventions dans les parcelles atteintes en fin de journée puis nettoyer le matériel ;
- éviter les passages immédiats des parcelles touchées vers des parcelles saines.

Si observation de nouveaux foyers, contacter les services techniques.

**Roussillon :** Les populations sont faibles, et pas de nouvelles attaques. La migration est ralentie au vu de la climatologie.

**Arboriculture - N° 12** 26 Juin 2013

**Puceron noir**

**Roussillon :** Les colonies sur les parcelles en AB sont faibles.

**Puceron varians**

**Roussillon :** Développement des foyers en AB.

**Tordeuse orientale**

**Languedoc :** Intensification du vol de deuxième génération depuis une dizaine de jours. Les éclosions se poursuivent.

**Anarsia**

**Roussillon :** Quelques captures sans conséquence.

**Thrips californien**

**Languedoc :** Les battages réalisés révèlent une population variable selon les parcelles. Premiers dégâts observés dans certaines parcelles.

**Puceron farineux**

**Roussillon :** Développement des foyers en AB.

**Roussillon :** Piégeages en légère augmentation et le vol démarre.

**Roussillon :** Populations en légère augmentation sur l'ensemble du département.

**A**bricotier (bassin languedocien)



**Maturité**

Récolte en cours d'Orangered, Robada, Perlecot...  
Début de récolte de Goldrich, Sunnycot...

**Maladies de conservation**

Période de sensibilité

**Petite mineuse (Anarsia)**

Le vol de première génération se poursuit.

**Tordeuse orientale**

Vol en cours.

**Capnode**

Présence d'adultes sur les arbres.  
Contacter les services techniques.

**Arboriculture - N° 12** 26 Juin 2013

## **C**erisier (bassin languedocien)



### **Maturité**

Récolte en cours de Noire de Meched.

### **Maladies de conservation**

Période de haute sensibilité

### **Cylindrosporiose**

Observation de cylindrosporiose sur certains vergers.  
Surveiller les parcelles à historique.

### **Mouche de la cerise**

Le vol se termine, sauf en secteurs très tardifs.  
Le risque réel se mesure à la parcelle.

### ***Drosophila suzukii***

Les dégâts signalés depuis une dizaine de jours sont importants dans de nombreux vergers.  
Les mesures prophylactiques sont indispensables afin de diminuer la pression pour l'année prochaine :  
destruction du fonds de cueille.  
Contacter les services techniques en cas de doute.

## **P**ommier



### **Oïdium**

Le risque demeure important sur les vergers à historique et dont la pousse est encore active.

Prophylaxie : sortir du verger et brûler les pousses atteintes.

### **Tavelure**

Quelques parcelles présentent des taches sur feuilles ou sur fruits. Contrôler les vergers.

## Arboriculture - N° 12 26 Juin 2013

### **Bitter Pit**

Sur variétés sensibles (Golden, Braeburn, Cripps Pink et mutants, jeunes vergers de Joya®Cripps Red...), période de sensibilité.

### **Puceron cendré**

Présence de foyers diffus.  
Présence de pucerons ailés. Surveiller la migration.  
En cas de problème, contacter les services techniques.

### **Puceron vert**

Observation de pousses occupées.

### **Carpocapse**

Vol de première génération en diminution. Des piqûres sont observées.  
Pic des éclosions atteint le 20 juin en Costière, le 23 à Marsillargues.  
Le décalage avec une année normale est de 10-12 jours.

### **Tordeuse orientale du pêcher**

Le vol de deuxième génération et les éclosions sont en cours.  
Surveiller l'apparition de pousses minées. Contacter les services techniques en cas de problème.

### **Puceron lanigère**

La migration sur les pousses est en cours.  
La pression est forte dans certains vergers.  
Début de parasitisme par *Aphelinus mali*.

### **Cochenille farineuse, *Pseudococcus sp.***

Migration en cours des cochenilles vers les branches. Contacter les services techniques en cas de problème.

### **Zeuzère**

Vol en cours.

### **Acarien rouge**

Observation de formes mobiles sur quelques parcelles.  
Les Typhlodromes sont fréquents.  
Vérifier leur installation.

## **P**oirier (Informations issues du bulletin Objectif Arbo élaboré par le réseau PACA)



### **Tavelure**

Quelques parcelles présentent des taches sur feuilles ou sur fruits. Contrôler les vergers.

### **Psylle du poirier**

Pontes et premières éclosions de troisième génération.  
Dans la plupart des cas : faible population et forte présence d'auxiliaires.

### **Carpocapse**

Vol de première génération en diminution. Des piqûres sont observées.

## Arboriculture - N° 12 26 Juin 2013

Pic des éclosions atteint le 20 juin en Costière, le 23 à Marsillargues.  
Le décalage avec une année normale est de 10-12 jours.

### **Tordeuse orientale du pêcher**

Le vol de deuxième génération et les éclosions sont en cours.  
Surveiller l'apparition de pousses minées. Contacter les services techniques en cas de problème.

## Olivier



Les premiers petits fruits grossissent dans les zones précoces, sur la Lucques en particulier. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le taux de nouaison.

### **Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)**

Quelques mouches adultes sont capturées. C'est le moment de placer les pièges à mouche de l'olive dans les arbres pour réaliser un contrôle de l'évolution des populations. En densifiant le nombre de pièges par olivier ou dans le verger, il est possible d'avoir une action prophylactique.

Le seuil de risque sera atteint lorsque les olives atteindront 8 – 10 mm de long. Dans les zones les plus précoces et avec des variétés également précoces (Lucques par exemple), les olives atteignent 5 – 7 mm.

### **Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)**

Quelques cochenilles adultes sont observées dans le sommiérois et le narbonnais. La population reste largement en dessous du seuil de risque.

## Câtaignier

### **Cynips**

Début du vol : 2% des émergences le 20 juin sur la parcelle de référence de Fozières (34)

## Réglementation

*Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »*

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Arboriculture - N° 12** 26 Juin 2013

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Denis Carretier

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez.

**Rédigé en collaboration avec** : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX.

**Crédit photo** : CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique